



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Grenelle locaux de l'éducation

Question au Gouvernement n° 3681

Texte de la question

GRENELLES LOCAUX DE L'ÉDUCATION

M. le président. La parole est à M. Gaël Le Bohec.

M. Gaël Le Bohec. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, permettez-moi d'associer à ma question les quarante députés du groupe La République en marche qui ont pris, en décembre dernier, sous l'impulsion de Cécile Rilhac, l'initiative de porter le Grenelle de l'éducation au niveau local.

La communauté éducative, les enseignants en premier lieu, fait preuve au quotidien d'un engagement sans relâche, sans compter, sans faille. Permettez-moi de les féliciter. La consultation que nous avons menée l'été dernier avait confirmé cet engagement : 70 % d'entre eux sont fiers d'être enseignants et 72 % prennent plaisir à faire leur travail. L'objectif était simple : donner la parole aux parties prenantes aux quatre coins du pays, dans les outre-mer, aux Français de l'étranger aussi, et construire des propositions. Nous vous remettrons, avec plusieurs collègues, le carnet de propositions issues de ces échanges avec ces quelque 1 000 acteurs.

Les participants ont cependant alerté sur une rupture de confiance avec l'administration centrale, dont les injonctions sont interprétées comme autant de freins à une collaboration active et à un pilotage renouvelé. Ce matin encore, une enseignante me faisait part d'une ambivalence : ma priorité, disait-elle, c'est de m'occuper de mes élèves, d'avoir des super-cours, de mener des super-projets, de travailler avec les professionnels du terrain ; mais alors que les rencontres dites de projet sont interdites, il faut tout de même se réunir pour de la paperasserie administrative et réaliser un auto-audit Qualéduc pour faire plaisir à l'administration.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que seuls 6 % des enseignants apprécient le système éducatif français, que 13 % aient confiance dans leur hiérarchie. Les leviers d'action sont nombreux : accompagnement, écoute, compte personnel de formation, synergie avec l'extérieur. Il s'agit de valoriser les compétences de chacun, de permettre aux professeurs d'évoluer dans leur métier en étant acteurs de leur formation.

Les Grenelle locaux ont révélé un foisonnement d'idées : il faut les appliquer avec exigence. Pouvez-vous, monsieur le ministre, nous dire comment vous allez agir pour que la communauté éducative soit considérée à sa juste valeur, pour lui permettre de remplir pleinement ses missions, d'instruire, de faire des citoyens de notre République ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.* Monsieur le député, je veux d'abord vous remercier pour le travail considérable accompli avec Mme Cécile Rilhac et les dizaines de parlementaires qui se sont associés à vous, et plus généralement les milliers de personnes qui ont participé à ce

travail de consultation. Même si j'ai connu les étapes de ce travail, je suis pressé d'en lire les conclusions : cela traduit bien sûr une volonté, dont nous devons faire quelque chose de grand.

Cette volonté, c'est d'assouplir notre système, de donner plus de liberté aux acteurs, aux professeurs, mais aussi aux autres personnels. Je ne souhaite pas que l'on caricature le système actuel en pachyderme préhistorique, ce qu'il est parfois facile de faire : je n'utilise jamais le mot correspondant, parce que je pense que la page est tournée. La crise le montre. Je veux à cet égard rendre hommage à ce magnifique service public de l'éducation nationale, qui peut nous rendre fiers dans toute l'Europe de ce qu'il est en train de faire en ce moment. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM.)*

Mme Mathilde Panot. Arrêtez de casser l'éducation nationale, ça n'en ira que mieux !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Mais il peut faire encore mieux, plus, en encourageant ses acteurs. C'est le sens du travail que vous avez mené. Nous allons l'utiliser dans le cadre du Grenelle de l'éducation, qui en arrive à sa dernière étape. Comme chacun le sait, il s'agit notamment de revaloriser la rémunération des professeurs : nous avons commencé à le faire grâce au soutien du Premier ministre sur le budget pour 2021. Celui-ci nous permet d'avoir une prime informatique et de valoriser les plus jeunes : à partir du mois de mai, les plus jeunes des professeurs verront 100 euros de plus sur son bulletin mensuel. Nous continuerons en 2022.

Cette approche dans le temps nous donne aussi la vision qualitative de ce qui se passe en matière de ressources humaines. Il est possible que ces travaux conduisent à une révolution des ressources humaines de l'éducation nationale, dans un sens bénéfique à tous les acteurs, et donc à tous les professeurs et tous les personnels. Le bien-être des professeurs et des personnels, ce sera la réussite de nos enfants. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Plusieurs députés du groupe LR . On est bien avancés !

Mme Mathilde Panot. Davantage de professeurs, voilà ce qui permettra la réussite des enfants !

Données clés

Auteur : [M. Gaël Le Bohec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3681

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 janvier 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 janvier 2021](#)